

Quelques Saints du Mois

par

Paulette Leblanc

**Sainte Marguerite Bourgeoys
(1620-1700)
12 janvier**

Marguerite Bourgeoys naquit le 17 avril 1620, à Troyes, dans le département de l'Aube. Elle était la septième des treize enfants d'Abraham Bourgeoys et de Guillemette Garnier. Le Père de Marguerite était un artisan fabricant de cierges, de bougies et de chandelles. Tous ses enfants devaient, non seulement apprendre les techniques du métier paternel, mais également la lecture, l'écriture et la comptabilité nécessaire au fonctionnement d'une petite entreprise familiale. Comme tous les membres de sa famille qui appartenait à la bourgeoisie, il avait parfois un rôle économique dans sa municipalité : Abraham Bourgeoys avait une charge à la "Monnaie de Troyes", lors des foires de Champagne qui avaient lieu deux fois par an. Après une enfance paisible, Marguerite perdit sa mère : elle avait 19 ans.

Nous sommes en 1640. Marguerite avait alors une vie assez légère. Elle aimait les belles toilettes et les bijoux. Comme elle était toujours élégante les jeunes filles de son milieu l'appréciaient beaucoup. Mais, le 7 octobre 1640, tout devait changer pour elle. Ce jour-là elle se rendit à Troyes pour participer à la procession traditionnelle de Notre-Dame du Rosaire. La foule était nombreuse, et Marguerite, perdue au milieu de cette foule qui récitait le chapelet, passa sous un portail au-dessus duquel il y avait une statue de Notre-Dame. Et soudain, regardant cette statue, Marguerite la trouva si belle qu'elle fut touchée au plus profond d'elle-même, d'une manière toute nouvelle : Marguerite ne se reconnaissait plus et désira devenir religieuse. Mais partout on la refusa.

Marguerite fit cependant un vœu de chasteté en 1643, puis un vœu de pauvreté. Enfin elle devint membre externe des *Chanoinesses de Saint Augustin de la congrégation Notre-Dame* qui avait fondé un couvent à Troyes. La directrice de cette association était alors Mère Louise de Chomedey de Sainte-Marie, la sœur de Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, ville qui deviendra Montréal en Nouvelle-France, c'est-à-dire le Canada. En 1652, de passage en France, Paul de Chomedey vint rendre visite à sa sœur et lui exposa les besoins de la nouvelle colonie française et notamment de Ville-Marie qui ne pouvait absolument pas subvenir aux besoins de toute une communauté

religieuse. Il demanda donc l'envoi d'une institutrice laïque pour instruire gratuitement les enfants des colons et des Amérindiens. Marguerite, après une vision de la Vierge Marie, qui lui promettait de ne pas l'abandonner, accepta cette tâche : elle avait 33 ans.

Marguerite partit pour la Nouvelle-France en février 1653. Elle embarqua sur un voilier misérable où sévit bientôt une épidémie de peste. Marguerite débarqua en Nouvelle-France en avril 1653. Enfin elle arriva à Ville-Marie le 16 novembre 1653 avec de nombreux nouveaux colons dont Jeanne Mance la future fondatrice de l'hôpital de Montréal : l'Hôtel-Dieu.

Arrivée dans la colonie, Marguerite s'occupa d'abord de l'intendance du gouverneur de la nouvelle colonie, Monsieur de Chomedey de Maisonneuve, tout en encadrant la vie spirituelle des colons. Il faut savoir que la mortalité infantile à cette époque, dans la colonie, était très grande et il n'y avait presque pas d'enfants. Les colons vivaient dans des conditions climatiques très rudes et devaient s'installer et défricher la terre qui mettait presque trois ans avant d'être cultivable. Tout était aussi à construire : les maisons, les églises, les hôpitaux. À cela, il faut ajouter que la population vivait un état de guerre permanent contre les Iroquois. Il fallait donc apporter des soins aux blessés, français et amérindiens ; il fallait aussi secourir ceux qui avaient tout perdu, accueillir et placer les quelques orphelins vivants et soutenir les veuves. De plus, au-delà de ces considérations matérielles, il fallait aussi apporter un soutien moral à des personnes qui avaient tout quitté en France pour venir s'installer en Nouvelle-France dans une région dont ils ignoraient presque tout. Évidemment, compte tenu de cette situation, aucune activité d'enseignement n'avait pu être mise en place.

Peu à peu cependant, Marguerite Bourgeoys commença à apprendre à lire aux filles en se déplaçant constamment, d'un endroit à un autre. Par ailleurs, Marguerite secondait Jeanne Mance chargée de fonder l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu à Ville-Marie. Compte tenu de cette situation, vers 1655, Marguerite envisagea la construction d'une chapelle qui serait située un peu hors de l'enceinte du fort. Cette chapelle deviendrait un lieu de pèlerinage. Cette chapelle, en pierres, sera terminée en 1678. Le Père Pijart la nomma Notre-Dame de Bon-Secours. Notons, pour information, que Marguerite Bourgeoys avait fait relever, assez loin de la ville, une croix qui avait été abattue par des Iroquois ; il s'agissait de la Croix du Mont-Royal, endroit qui allait être transformé en lieu de pèlerinage pour les colons. Cependant, la chapelle située dans la ville aura l'avantage de permettre aux habitants de Ville-Marie de faire des pèlerinages sans craindre les Iroquois dont ils avaient très peur.

Mais revenons à l'histoire de Marguerite Bourgeoys. Nous sommes en avril 1658. Monsieur de Chomedey de Maisonneuve donna à Marguerite Bourgeoys une étable construite en pierres ayant appartenu à la commune. Marguerite la nettoya et en fit une école. Elle transforma le

colombier en dortoir. Mais Marguerite Bourgeoys voulait faire plus pour les habitants de la colonie qui grandissait. Des besoins importants se faisaient sentir : enseignements complémentaires, aide organisée pour les pauvres, soins aux malades, etc... Marguerite comprit qu'elle ne devait pas rester seule pour remplir sa mission. Elle retourna donc en France afin de recruter des personnes susceptibles de l'aider. De retour en Nouvelle France, en 1659 avec quatre compagnes, elle découvrit l'importance du rôle des femmes dans la Nouvelle-France. Mais il fallait les former. Aussi, Marguerite et ses nouvelles compagnes, formèrent-elles le noyau d'une communauté de femmes non cloîtrées, ce qui était inimaginable à cette époque. Mais ce type de vie hors du cloître était une grande nécessité pour être au service des habitants souvent très éloignés et pouvoir secourir les pauvres et les évangéliser, y compris les Amérindiens. Puis, quand les enfants auront atteint l'âge scolaire, il faudra leur apprendre à lire, à compter et leur enseigner le catéchisme. Et tout cela sans considération de l'origine sociale des petites filles. Marguerite Bourgeoys écrit : "*On doit accueillir les élèves et se comporter à leur égard sans distinguer les pauvres des riches, issus de parents, d'amis ou de personnes étrangères, qu'elles soient jolies ou laides, douces ou grondeuses...*" De par son souci de l'enseignement des filles de toutes conditions, mais particulièrement des plus pauvres, Marguerite Bourgeoys fut rapidement considérée comme la fondatrice de l'enseignement français à Montréal. Par ailleurs, elle fit en sorte que ses sœurs bénéficient d'une formation adaptée afin de devenir des enseignantes efficaces et dévouées.

En 1667, les habitants, conscients de l'utilité de cette petite congrégation des *Filles séculières de la Congrégation Notre-Dame*, firent une démarche auprès du roi de France pour solliciter des Lettres Patentes, et en 1669, Monseigneur de Laval rédigea une ordonnance approuvant "*les institutrices de Ville-Marie pour l'Île de Montréal et tous les autres lieux du Canada qui les demanderaient.*" En 1670, Marguerite retourna en France pour rencontrer le roi Louis XIV.

En 1672, rentrant de son second voyage en France, Marguerite Bourgeoys rapporta une petite statue miraculeuse que lui avait donnée le Baron de Fancamp ; elle la plaça plus tard dans la chapelle. Cette statue est toujours vénérée dans la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, victime d'un incendie qui la ravagea complètement en 1754. La chapelle devint église, qui trouva sa forme définitive en 1771. On peut toujours visiter les fondations de la chapelle primitive, fondée par Sainte Marguerite Bourgeoys, au sous-sol de l'église. Mais revenons à notre sainte. En 1698, Mgr de Laval accorda l'approbation canonique aux sœurs "*voyagères*", c'est-à-dire non cloîtrées. Marguerite expliquait pourquoi, elle et ses sœurs, voulaient être *plutôt vagabondes que cloîtrées* : "*La Sainte Vierge n'a jamais été cloîtrée. Elle a bien été retirée dans sa solitude intérieure, mais elle ne s'est jamais exemptée d'aucun voyage de charité à exercer. Nous voudrions la suivre en quelque chose.*" Parlant de la prière, Marguerite disait aussi : "*Le chapelet est le temps pour remercier Dieu*

des faveurs qu'il a faites à la très Sainte Vierge et la reconnaître pour notre Mère, notre Supérieure et notre Tout après Dieu."

Marguerite estimait que Dieu voulait de la diversité dans son Église, y compris dans les communautés féminines. Ce refus de la clôture permit aux religieuses "*vagabondes et non cloîtrées*" de pouvoir aller faire le catéchisme et enseigner le long des rives du Saint-Laurent à pied, à cheval, en canot, tout en n'étant à la charge de personne. Au cours de son homélie prononcée lors de la canonisation de Marguerite Bourgeoys, le pape Jean-Paul II déclara : "*Cette œuvre de maîtresse d'école populaire, elle l'accomplit avec compétence, sans faire de discrimination entre les indiennes et les filles de colons français, les estimant toutes précieuses "comme des gouttes du sang de Notre-Seigneur". Elle voulait les préparer à être de bonnes mères de famille, par une éducation complète, donc de les former aussi à la foi, à la piété, à la vie chrétienne et à l'apostolat, tout en les initiant aux arts domestiques... La bienséance et la formation intellectuelle sont également au programme, et le résultat sera que ses filles en sortiront quasi plus lettrées que les garçons, signe précurseur et rare à cette époque d'une authentique promotion féminine. Elle savait faire confiance aux capacités des Indiennes qui ne tarderont pas à devenir maîtresses d'école..."*

En 1668, Marguerite acheta une ferme pour créer l'ouvroir de la Providence, véritable école ménagère destinée à accueillir des *Filles du Roy*, c'est-à-dire les orphelines envoyées par Louis XIV en Nouvelle-France afin d'y peupler les colonies. En effet, au début d'une colonie, la population était majoritairement masculine ce qui entraînait beaucoup de difficultés allant même jusqu'à des agressions et des viols. Le projet de Louis XIV était donc de peupler les colonies en trouvant des femmes pour les colons célibataires. Et l'ouvroir de la Providence était d'intégrer ces femmes nouvellement arrivées dans la colonie. Les *Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame* vont donc permettre l'intégration de ces femmes nouvellement arrivées en les formant aux réalités de la Nouvelle-France et leur permettant de gagner leur vie. La congrégation va alors s'occuper d'un ouvroir dit de la Providence, ou Maison Saint-Gabriel, afin de mener cette tâche à bien. Il s'agit véritablement d'une école ménagère.

Notons qu'en 1680, Marguerite fit un 3^{ème} voyage vers la France, afin de défendre le caractère non cloîtré de sa communauté. En 1693 Marguerite Bourgeoys, âgée de 73 ans, ce qui était très âgé à cette époque, fut remplacée, comme supérieure, par Marie Barbier. Marguerite entra à l'infirmerie de la communauté et commença un temps de solitude et de recueillement. Pourtant malgré son âge et ses infirmités, Sœur Marguerite du Saint-Sacrement interviendra afin de sauvegarder la "*vie voyageuse*" non cloîtrée de sa congrégation. Finalement la Règle de la Congrégation Notre-Dame sera approuvée par le pape Innocent XII. Et le 1^{er} juillet 1698, Mère Marguerite Bourgeoys et ses compagnes prononcèrent leurs

SPIRITUALITÉ SUR RADIO-SILENCE

vœux simples en présence de leur évêque. Marguerite portera désormais le nom de Sœur Marguerite du Saint Sacrement.

Sœur Marguerite du Saint-Sacrement mourut le 12 janvier 1700 à Ville-Marie, après avoir demandé au Seigneur de prendre la place d'une jeune sœur très malade. Béatifiée le 12 novembre 1950 par le pape Pie XII, elle fut canonisée le 31 octobre 1982 à Rome par Jean-Paul II : c'est la première sainte du Canada. Sa fête est célébrée le 12 janvier.